CLASSES SPORTIFS ARTISTES

ÉCOLE DES MÉTIERS DU COMMERCE MARTIGNY

swiss olympic | PARTNER SCHOOL

ÉCOLE DE COMMERCE
ET DE CULTURE GÉNÉRALE
MARTIGNY

SPORT - ARTS - FORMATION 4

QUI PEUT FRÉQUENTER CES CLASSES ? 5

TYPES DE FORMATION 5

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT 6
HORAIRE TYPE DE LA SEMAINE 7

CONDITIONS D'ADMISSION 8
CRITÈRES SCOLAIRES 8
CRITÈRES GÉNÉRAUX ..... 8 - 9
CRITÈRES SPÉCIFIQUES ..... 10 - 14

ÉCOLAGE 15

INSCRIPTIONS 16

ADRESSES UTILES 17

RESPONSABLES CANTONAUX CONVENTION SCOLAIRE .... 18 - 19

ASSOCIATIONS, FÉDÉRATIONS CANTONALES
VALAISANNES 2018 ..... 20 - 23

©ECCG2018

Image couverture Cloé Grand, www.ega-golf.ch

SPORT - ARTS - FORMATION

Le concept du Conseil fédéral pour une politique du sport en Suisse favorise le développement, dans les écoles publiques, d'offres destinées à encourager les jeunes talents dans le domaine du sport et de la culture.

Le Conseil d'État du Canton du Valais entend développer les structures nécessaires à la réalisation des recommandations du Conseil fédéral. Cette volonté s'exprime dans l'application du principe suivant:

«Tout jeune sportif / artiste en formation en Valais, talentueux et motivé, répondant à certains critères de niveau et d'encadrement, satisfaisant aux critères scolaires et humains retenus, peut être admis dans une structure adaptée à ses besoins et à son environnement».

Au niveau du secondaire II, l'École des métiers du commerce de Martigny, porte le label d'École partenaire du sport (EPS) et est labellisée **Swiss Olympic Partner school.**

Cela garantit une coordination entre l'école, les parents et le sport développant des relations optimales entre le sport de performance et la formation scolaire.

Elle comprend des classes spéciales pour sportifs et artistes. Elle planifie la formation, l'année scolaire et le plan hebdomadaire de manière à prendre en compte les besoins spécifiques de chaques étudiants.

Elle délivre le certificat fédéral de capacité d'employé de commerce et la maturité professionnelle Economie. Il est également possible d'obtenir une maturité gymnasiale option économie et droit.

Cappi Gaëlle Image ©Gaspardi

QUI PEUT FRÉQUENTER CES CLASSES ?

Cette offre s'adresse à tous les jeunes Valaisans ou Suisses romands qui remplissent les conditions et qui pratiquent un sport de compétition ou une activité artistique de haut niveau, ou en passe de le devenir.

L'objectif principal de ces classes ne vise pas la « production » de champions, mais cherche bien plus à offrir, en accordant le temps nécessaire à la formation professionnelle, la possibilité de participer à des épreuves sportives ou artistiques aux niveaux cantonal, régional, national, international, en plus des entraînements journaliers ou concentrés sur des périodes particulières de l'année scolaire.

TYPES DE FORMATION

Certificat fédéral de capacité d'employé de commerce et maturité professionnelle Economie

Les cinq ans d'étude permettent l'obtention du certificat fédéral de capacité d'employé de commerce (CFC) et d'une maturité professionnelle Economie (MPE) reconnus par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

Cette formation commerciale, préparant à une activité de cadres moyens dans l'économie et à de nombreux perfectionnements, est régie par les exigences et le règlement des écoles de commerce et de culture générale du canton du Valais.

Les étudiants, sportifs et artistes, sont soumis aux mêmes épreuves que leurs camarades de la filière ordinaire et reçoivent les mêmes certificats.

Dimitar Sandov

Modules complémentaires pour pont vers la maturité gymnasiale

Depuis la rentrée 2014, la direction, les responsables « S A F » et le Service de l'enseignement proposent des modules complémentaires gymnasiaux qui permettent aux étudiants qui remplissent les conditions d'accomplir en fin de cursus une 5e année à Brigue (structure S A F, filière francophone) afin d'obtenir une maturité gymnasiale option économie et droit.

Plus d'informations sur notre site internet :
www.eccgmartigny.ch

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Une filière de cinq ans en école partenaire du sport (EPS) au lieu de quatre ans dans un cursus ordinaire, permet d'alléger et d'adapter la grille-horaire annuelle.

Le sportif et l'artiste trouvent des avantages et des structures scolaires qui rendent possible la poursuite des études tout en pratiquant leur sport ou leur art :

- un horaire aménagé offre à nos sportifs et artistes du temps pour leurs entraînements, compétitions, répétitions ou concerts;
- des libérations de cours facilitées et individuelles sont accordées;
- des cours d'appui et de rattrapage sont organisés d'entente avec les professeurs ;
- un système e-learning est mis en place pour un suivi à distance;
- une heure hebdomadaire d'encadrement permet un rattrapage de la matière;
- deux semaines de stage pratique en entreprise permettent de se familiariser avec le milieu professionnel ou d'exercer de manière intensive une activité sportive ou artistique.

Loris Michellod

Horaire type de la semaine pour l'année scolaire 2017 – 2018

Une nouvelle grille horaire a été étudiée avec les associations afin qu'elle s'adapte mieux aux réalités sportives et artistiques et aux attentes d'encadrement des parents. Elle a permis de mettre en place les modules complémentaires et une heure d'encadrement surveillée.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07.50-08.35					
08.40-09.25					
09.40-10.25					
10.30-11.15					
11.20-12.05					
13.45-14.30					
14.35-15.20					
15.25-16.10					

Il va de soi que les candidats s'engagent à fournir un travail sérieux et régulier et à rattraper les éventuels retards. Ils sont évidemment appelés à organiser, de manière rigoureuse, leur emploi du temps et à le gérer de manière équilibrée. Dans ces conditions seulement, ces deux activités exigeantes - étude, sport ou art - sont conciliables.

Les structures actuelles ont été mises au point, après une analyse approfondie des conditions d'entraînement, du calendrier des compétitions et les souhaits des différents partenaires.

Les jeunes motivés, organisés et désireux de pousser plus à fond ce qui, au départ, n'est qu'un hobby, trouvent la possibilité de mener de front leur double activité de manière efficace.

L'École des métiers du commerce de Martigny ne dispose pas d'un internat.

La section des allocations de formation et/ou le Fonds du sport peuvent accorder, sur demande, une contribution aux sportifs et artistes, s'ils remplissent les conditions d'octroi. Cf. p.17

CONDITIONS D'ADMISSION

Critères scolaires

La première année des classes pour sportifs et artistes est ouverte aux élèves qui :

- ont terminé avec succès la troisième année du cycle d'orientation (CO) ou la première année d'une section de maturité;
- remplissent les conditions d'admission aux écoles de commerce selon la Loi sur le CO du 10 septembre 2009 et la Décision du Conseil d'État du 2 décembre 2014;
- ont suivi une école privée et y ont réussi l'année scolaire assimilable à la troisième année du CO;
- ont accompli leur scolarité obligatoire dans un autre canton et qui remplissent les conditions d'entrée dans une école de commerce de leur canton.

Il est possible de rejoindre également les classes pour sportifs et artistes, en deuxième, troisième ou quatrième année. Ces transferts sont examinés conjointement par la direction de l'École des métiers du commerce, les parents, la commission « Sport - Arts - Formation » et les candidats.

Critères généraux

Démontrer un degré de motivation et d'engagement avéré permettant de mener en parallèle sport / arts et études. Des préavis favorables de l'association faîtière, du club et/ou de l'institution de formation artistique ainsi que de l'école suivie au moment de la demande sont nécessaires.

Consacrer ≥ 10 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline sportive/artistique, y compris les compétitions mais sans les déplacements.

Aurélie Curdy

Artiste

Satisfaire aux critères spécifiques propres à la discipline artistique.

Bénéficier d'une attestation d'une école reconnue par le Département de l'économie et de la formation (DEF) ou disposer d'une reconnaissance de son niveau établie par une école reconnue par le DEF.

Sportif

Être en possession d'une « Swiss Olympic Talent Card » nationale ou régionale, répondant aux critères de sélection de talent, modèle « PISTE », selon les structures de l'association / fédération sportive (si carte existante pour âge et discipline).

Appartenir à une association / fédération sportive et bénéficier de conditions cadres et de structures de qualité : entraîneurs qualifiés et installations sportives adéquates.

Être classé au minimum dans les meilleurs au niveau régional avec sélection dans le cadre de la relève régionale ou nationale.

Participer à des compétitions de niveau national ou international.

Aux critères généraux s'ajoutent des critères spécifiques par discipline. Seuls les artistes et sportifs qui satisfont aux exigences de ces critères peuvent être admis dans les structures « S A F ».

Samuel Theytaz

Classes pour sportifs et artistes
10

Critères spécifiques

SPORT

Athlétisme
Fédération Valaisanne d'Athlétisme

Membre d'une structure de la Fédération Valaisanne d'Athlétisme ou membre d'un cadre national ou d'un centre de performance de Swiss Athletics et être classé dans les 10 premiers dans le ranking de la Fédération Suisse d'Athlétisme.

Badminton
Association Valaisanne des clubs de Badminton

Membre du cadre régional M15 ou M17 ou membre du cadre national M19 et être en possession d'une « Swiss Oylmpic Talent Card » nationale ou régionale.

Basketball
Association Valaisanne de Basketball

Être en possession d'une « Swiss Olympic Talent Card » nationale ou régionale ou membre du cadre national ou régional U14 ou U16 (max. 30 joueurs au total) ou membre du cadre national ou cantonal M19 et jouer en ligue nationale.

Cyclisme
Fédération Cycliste Valaisanne

Participer régulièrement à des courses nationales inscrites au calendrier de Swiss Cycling. Être membre d'un Club Formateur affilié à la Fédération Cycliste Valaisanne (FCVs). Être suivi par un entraîneur Swiss Olympic ou J+S affilié à un Club reconnu par la FCVs ou jugé équivalent. Être en possession d'une « Swiss Olympic Talent Card » nationale ou régionale et/ou faire partie d'un cadre national ou régional.

Équitation
Société des Cavaliers Valaisans

Être détenteur de la licence régionale et participer à des concours de niveau R3-R4.

Escrime
Association Valaisanne d'Escrime

Membre du cadre national d'entraînement et être en possession d'une « Swiss Olympic Talent Card » nationale ou régionale.

Football
Association Valaisanne de Football

Membre du cadre M15 d'une équipe de Club partenaire Sion-AVF (max. 18 joueurs par équipe cadre élite), M16, M18 ou M21, être membre du cadre d'une équipe de Club partenaire ASF.

Golf
Association Valaisanne de Golf

Membre du "Cadre Élite Valais"

Tableau "HCP"	Femmes	Hommes
M14	15 ≤	13 ≤
M16	12 ≤	10 ≤
M18	8 ≤	5≤

Gymnastique rythmique
Gym Valais Wallis

Membre du cadre cantonal avec le degré de promotion « J+S I » ou membre du « cadre espoir A ou B ».

Hockey sur glace

Ice Hockey Valais Wallis

Jouer dans une équipe de niveau « TOP » ou «Élite» (juniors), et être membre du cadre cantonal pour les U13 et U14, et avoir son dossier de candidature validé par la commission technique d'Ice Hockey Valais Wallis (IHVW), sur la base du fichier d'évaluation « Star Profile».
Le fichier d'évaluation « Star Profile» du joueur doit être complété par le responsable technique du club de la provenance du candidat qui doit avoir au minimum le diplôme TTL de la Swiss Ice Hockey Federation (SIHF).
Ice Hockey Valais Wallis se réserve le droit d'accorder des dérogations lors de cas particuliers exceptionnels.

Handball

Centre régional de performance Valais de Handball

Membre du cadre régional et être en possession d'une « Swiss Olympic Talent Card » nationale ou régionale ou joueur dans l'équipe nationale M17/M19.

Jade Dubi

Patinage artistique

Association Valaisanne de Patinage Artistique

Catégorie	Test	Âge
Espoirs	Test inter-argent réussi	Filles : entre 12 et 13 ans Garçons : 14 ans et plus jeunes
Cadets	Test argent réussi	Filles : 10 à 15 ans Garçons : 10 à 16 ans
Juniors	Test inter-or réussi	Dames et Messieurs : 13 à 19 ans
Seniors B	Test inter-or réussi	Dames et Messieurs : à partir de 18 ans
Élite	Test or réussi	Dames et Messieurs : à partir de 14 ans

Classement : pour toutes les catégories, être classé dans la 1re moitié des Championnats romands et/ou dans la 1re moitié des Championnats suisses.

Classes pour sportifs et artistes
12

Tennis
Association Régionale Valais Tennis

Être en possession d'une « Swiss Oylmpic Talent Card» nationale ou régionale ou au minimum atteindre le niveau de performance II selon Swiss Tennis.

	Femmes	Hommes
13 ans	R3	R4
14 ans	R2	R3
15 ans	R1	R2

Cloé Grand

Tir à l'arc
Association des Archers Valaisans

Catégories		Âge	Recurve	Points*	Compound	Points*	Blasons	Distance
Mini	M13	12	RMIN	450	CMIN	460	80	18 m
Jeunesse D	M15	13	RJED	465	CJED	475	60	18 m
		14		470		480		
Jeunesse H	M15	13	RJEH	475	CJEH	495	60	18 m
		14		480		500		
Cadets D	M18	15	Membre du cadre national					
		16						
		17						
Cadets H	M18	15	Membre du cadre national					
		16						
		17						
Juniors D	M21	18	Membre du cadre national					
		19						
		20						
Juniors H	M21	18	Membre du cadre national					
		19						
		20						

**Points en Indoor sur les 60 flèches*

Karaté

Association Cantonale valaisanne de Karaté

Être en possession d'une « Swiss Olympic Talent Card » nationale ou régionale et/ou être admis dans le Point de Soutien Swiss Olympic Valais et participer aux tests PISTE organisers deux fois par année par la Fédération Suisse de Karaté-Do (FSK), et participer aux tournois nationaux Swiss league Oganisés par la FSK.

Natation

Fédération Valaisanne de natation

Être placé-e dans les 15 meilleur-e-s nageur-euses romand-e-s sur une discipline et dans sa catégorie d'âge, et atteindre deux temps à 3 points Rudolph, hors sprint de 50 m, durant la saison en cours, et faire partie du Cadre valaisan.

Natation synchronisée

Fédération Valaisanne de natation

Catégorie J1 et élite
Être en possession d'une « Swiss Olympic Talent Card » nationale ou régionale et/ou avoir réussi le test 6 de la FSN et faire partie d'un centre de promotion des espoirs reconnu par la FSN.

Volleyball

Association Valaisanne du Volleyball

Faire partie de la Swiss Volley Talent School Wallis/Valais, être en possession d'une « Swiss Olympic Talent Card » nationale ou régionale ou et/ou faire partie d'une sélection cantonale (max. 24 joueurs sur la base des résultats obtenus aux tests de sélection de l'Association Cantonale Valaisanne de Volleyball).

Unihockey

Association Valaisanne d'unihockey

Juniors (jusqu'à 15 ans) : membre du cadre régionale M15 et doit être prêt à jouer en M14 et M16 autant que possible et être en possession d'une Swiss Olympic Talent card nationale ou régionale.
Juniors (15-17 ans) : membre du cadre régional M17 ou être joueur dans une équipe sur grand terrain de niveau M18 A, M18 B ou M21 A, M21 B.
Juniores : membre du cadre régional M17 ou M21 dans un club de ligue national, ou être joueuse dans une équipe sur grand terrain de niveau M21 A, ou être tant que possible membre du cadre M15 et doit être prête à jouer dans une équipe juniore et évaluation individuelle en cas de structure non existante.

Autres disciplines sportives

Pour les disciplines où les associations n'ont pas présenté de concept, la « Swiss Olympic Talent Card » nationale ou régionale est en principe exigée comme critère minimal. La Commission prend la décision finale pour l'admission dans une structure « S A F ».

Damien Claivaz

Classes pour sportifs et artistes
14

ARTS

Cirque
École du Cirque Zôfy (Charrat), École de cirque de Sion et ArtScéniK (Monthey)

Suivre une formation préprofessionnelle intense de 10 heures minimum et obtenir un minimum de 5 notions acceptables lors des évaluations.

Danse
Conservatoire cantonal du Valais

Être admis en section préprofessionnelle de danse (« filière A ») et avoir réussi un examen d'entrée conduit par le doyen de la discipline et 2 jurys externes.

Ecole de danse artichoc

Avoir réussi l'examen d'admission de Danse Suisse pour les structures destinées aux sportifs et artistes

Sarah Bender

Musique

École fréquentée	Spécificité	Degré musical exigé
1e CO	Instrument	Moyen 3 ou jugé équivalent*
	Langage musical	Moyen 3 ou jugé équivalent*
2e CO	Instrument	Secondaire I ou jugé équivalent*
	Langage musical	Secondaire I ou jugé équivalent*
9e année	Instrument	Secondaire II ou jugé équivalent*
	Langage musical	Secondaire II ou jugé équivalent*
Secondaire II dès 10e année	Instrument	Entrée en certificat (secondaire III) ou classe préprofessionnelle ou jugé équivalent*
	Langage musical solfège	Secondaire III ou solfège préprofessionnel ou jugé équivalent*

* par une école reconnue par le DFS
(Conservatoire cantonal du Valais, Allgemeine Musikschule Oberwallis, École de Jazz et Musique Actuelle du Valais)

ÉCOLAGE

L'écolage est gratuit pour les élèves dont les parents habitent le canton du Valais.

Les jeunes sportifs ou artistes non domiciliés en Valais doivent adresser une requête aux responsables de leur canton de domicile, pour chaque année d'enseignement, afin d'obtenir l'autorisation de suivre la scolarité dans notre école pour sportifs et artistes.

L'acceptation de cette demande entraîne le paiement par le canton de domicile de l'écolage dû en Valais pour la scolarisation de ses jeunes. Vous trouverez, annexée, la liste des responsables cantonaux auxquels les sportifs ou artistes devront s'adresser. Cf. p.18

Antoine Lutin

INSCRIPTIONS

Mme Sandra Deslarzes, Directrice
École de commerce et
de culture générale de Martigny

Rue des Bonnes-Luites 8
1920 Martigny

Tél. : 027 722 59 92
Fax. : 027 722 59 93

e-mail : direction@eccgmartigny.ch
www.eccgmartigny.ch

Mme Manuela Défayes, Coordinatrice SAF
manuela.defayes@eccgmartigny.ch

Les inscriptions provisoires doivent être annoncées à l'École des métiers du commerce de Martigny, **dans les délais fixés par le Département de la Formation et de la Sécurité du Canton du Valais**, au moyen du formulaire ad hoc.

Les formulaires officiels, les directives et le descriptif des démarches peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : **www.vs.ch/web/se/sport-arts-formation**

Pour les élèves valaisans, les inscriptions doivent être envoyées uniquement via les cycles d'orientation qui ont été fréquentés par les candidats.

La demande est ensuite examinée par la commission « SAF ». Dès que la commission a émis un avis positif et que le candidat remplit les conditions scolaires d'admission, il est définitivement accepté dans la filière pour sportifs et artistes.

ADRESSES UTILES

DEF, SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

M. Vincent Ebenegger
Collaborateur scientifique Sport & École

Planta 1
CH-1950 Sion

Tél. : 027 606 40 94
E-mail: vincent.ebenegger@admin.vs.ch

COMMISSION CANTONALE DU FONDS DU SPORT

Grégoire Jirillo, Président

Avenue de France 8
1950 Sion

Tél. : 027 606 52 46
E-mail: gregoire.jirillo@admin.vs.ch
www.vs.ch/web/ocs/fonds-du-sport

OFFICE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE DU VALAIS ROMAND (OSPVR)

Av. de France 23
1950 Sion

Tél. : 027 606 45 00
E-mail: orientation@admin.vs.ch
www.vs.ch/orientation

Emmanuel Valente

RESPONSABLES CANTONAUX CONVENTION SCOLAIRE

Canton	Nom, adresse	Tél, fax, e-mail
BE	**SCHMUTZ Bernhard** Erziehungsdirektion des Kanton Bern Generalsekretariat Koordination Schulgelder Sulgeneckstrasse 70 3005 Bern	T: 031 633 84 18 F: 031 633 83 55 bernhard.schmutz@erz.be.ch
FR	**DORAND Marie-Christine** DICS - SG Finances et équipements Adjointe au chef de service Rue de l'Hôpital 1 1701 Fribourg	T: 026 305 12 04 F: 026 305 12 14 marie-christine.dorand@fr.ch
GE	**STACHELSCHEID Eric DGES II** Service projes II **NOVEL Francine DGES II** Service élèves Chemin de l'Echo 5A Case postale 3925 1213 Onex	T: 022 546 59 13 eric.stachelscheid@etat.ge.ch francine.novel@etat.ge.ch

Elisa Bitchnau

Canton	Nom, adresse	Tél, fax, e-mail
JU	**DOSCH René** Service de la formation des niveaux sec. II et tertiaire République et canton du Jura Rue du 24 Septembre 2 2800 Delémont	T : 032 420 71 78 F : 032 420 71 61 rene.dosch@jura.ch
NE	**EHRET Yves** Service de Enseignement Obligatoire Écluse 67 2001 Neuchâtel	T : 032.889.59.26 yves.ehret@ne.ch
VS	**EBENEGGER Vincent** Service de l'enseignement Place de la Planta 1 1951 Sion	T : 027 606 40 94 F : 027 606 42 04 vincent.ebenegger@admin.vs.ch
VD	**DREZEN Gaëtan** Direction générale de l'enseignement post-obligatoire (DGEP) Unité des accords intercantonaux Rue St-Martin 24 1014 Lausanne	T : 021 316 44 94 F : 021 316 34 13 gaetan.drezen@vd.ch

FC Sion M18, champion suisse 2017

ASSOCIATIONS, FÉDÉRATIONS CANTONALES VALAISANNES 2018

Associations, Fédérations	Abr.	Président(e)	Adresse
Association des Archers Valaisans	ADAV	BIENZ Samuel	Rue du Fosseau 2A
Association Régionale Valais Tennis	ARVsT	BENDER Raphaël	Avenue de la Fusion 194
Association de Judo et Ju-jitsu Valais	AJJV	CERIGIONI Claudio	Av. Général Guisan 15
Association Valaisanne d'Escrime		MASSEREY Pierre-antoine	Chemin du Tsamplan 17
Association Valaisanne de Basketball	AVsBA	GIROUD Pierre-Albert	Ch. du Milieu 6
Association Valaisanne de Football	AVF	BAGNOUD Aristide	La Tsapellaz 6 bis
Association Valaisanne de Golf		LUGGEN Georges	Gliserallee 106
Gym Valais Wallis		MOIX Marie-Madeleine	Route de la Morge 5B
Ice Hockey Valais-Wallis	IHVW	REBER-PARVEX Patricia	Semailles 16

Alexis Maret

NPA	Localité	Tél.	E-mail	Site internet
1955	Chamoson	079 250 95 18	samuel.bienz@gmail.com	
1920	Martigny	078 703 73 10	raphael.bender@bluewin.ch	www.arvst.ch
3960	Sierre	027 455 29 29	claude.cerigioni@bluewin.ch	www.ajjv.ch
3973	Venthône	079 220 33 85	pierre-antoine.masserey @actescollectifs.ch	
1920	Martigny	027 722 43 31	pgiroud@avsba.ch	www.avsba.ch
1977	Icogne	079 322 47 04	avf@quick-soft.ch	www.football.ch/avf
3902	Brig-Glis	079 210 25 61	georges.luggen@bluewin.ch	www.golf-valais.ch
1964	Conthey	078 858 94 50	mad.moix@netplus.ch	www.gymvalais.ch
1963	Vétroz	079 229 15 88	pepette.com@bluewin.ch	

Virginie Bruchez

ASSOCIATIONS, FÉDÉRATIONS CANTONALES VALAISANNES 2018

Associations, Fédérations	Abr.	Président(e)	Adresse
Association Valaisanne de Patinage Artistique	AVP	WARPELIN Frédéric	Rte d'Aigle 3
Association Valaisanne de Tennis de Table	AVTT	BOURBAN Joachim	Rte de l'Envers 1
Ski Valais/Wallis		PLASCHY Didier	Kantonstrasse 281
Association valaisanne de boxe		SAVOYE Domenico	CP 4024
Association Valaisanne des clubs de Badminton	AVcB	MICHELLOD Christian	Rue de Ban 3
Association Valaisanne Cantonale de Volleyball	ACVVB	BERNARD Phlippe	Rue de l'industrie 42
Fédération Cycliste Valaisanne	FCVs	PANNATIER Didier Changement au 21.02.18	Case postale 4113
Fédération Valaisanne d'Athlétisme	FVA	VENETZ Pierre-Michel	Rue du Pont 39
Fédération Valaisanne de Lutte Amateur	FVLA	VIEUX Patrick	Ch. de la Verna 5
Association Valaisanne de Lutte suisse		GERMANIER Philippe	Av. Ritz 31
Fédération Valaisanne de Natation	FVN	MATAS Christophe	Avenue de la Fusion 55
Société des Cavaliers Valaisans	SCV	DECLEYRE Daniel-Robert	Rte de Prabys 2
Association valaisanne de ski alpinisme		MAYENCOURT Bernard	Batterie de l'Arbarrey 532
Association valaisanne de Karaté		DAYER Jacques	Rue des Scex 4
Conservatoire cantonal Valais		DEBONS Thierry	Place du Scex 13 Case postale 2109
École de théâtre de Martigny		PINNELLI Stefania	Rue du Simplon 1B / CP 412
Conservatoire cantonal musique, danse, théâtre		DEBONS Thierry	CP 2109 Place du Scex 13

NPA	Localité	Tél.	E-mail	Site internet
1895	Vionnaz	079 409 01 73	frederic.warpelin@valcui-sines.ch	www.patinagevalais.ch
3079	Grône/Loye	078 638 94 41	joachim_bourban@hotmail.com	www.avtt.ch
3900	Gampel	079 453 15 00	didierplaschy@gmail.com	www.ski-valais.ch
1950	Sion 4	079 446 38 74	s.domenico@netplus.ch	www.boxe-martigny.ch
3971	Ollon Chermignon	079 800 31 09	chrismichellod@bluewin.ch	www.avcb.ch
3060	Sierre	079 411 99 27	laika60@bluewin.ch	www.acvvb.ch
1950	Sion	079 467 44 59	president@fcvs.ch	www.fcvs.ch
1963	Vétroz	027 606 49 82 079 787 34 83	info@fva-wlv.ch venetz.pm@netplus.ch	www.fva-wlv.ch
1872	Troistorrents	079 108 95 03	patrickvieux85@gmail.com	
1950	Sion	079 612 76 09	physio.germanier@gmail.com	
1920	Martigny	027 723 55 55 079 427 97 53	christophe@matas.ch	
1873	Val-d'Illiez	079 418 76 54	info@nisada.com	www.socaval.ch
1907	Saxon	078 626 44 29	b.mayencourt@gmail.com	
1950	Sion	027 323 23 96	info@kcvalais.ch	
1950	Sion2	027 322 25 82	secretariat@conservatoirevs.ch	
1920	Martigny	027 722 94 22	info@ecoletheatremartigny.ch	www.ecoletheatremar-tigny.ch
1950	Sion 2 Nord	027 322 25 82	thierry.debons@conservatoirevs.ch	www.conservatoirevs.ch

ECCG
MARTIGNY